

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1916)  
**Heft:** 5

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la chaussée par le moyen d'une rampe placée à l'arrière de la machine, tandis que l'autre est muni d'une pompe et d'une lance de pulvérisation ; à part cela, la disposition de la machine est la même. Elle se compose d'une chaudière et de son foyer et de l'appareil d'épandage décrit plus haut.

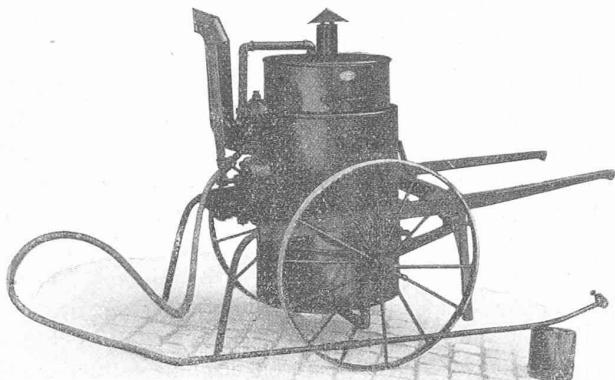


Fig. 4 — Goudronneuse à pulvérisation.

L'ancien type arrose le sol avec le goudron qui doit être ensuite étendu à la brosse ; il forme sur la chaussée une couche relativement épaisse, lente à sécher et facilement détériorée par la circulation ou la pluie dans les premiers jours qui suivent l'épandage. Le nouveau type, que nous mettons à l'essai en ce moment, pulvérise le goudron et le répand en couche très mince sur la chaussée ; le travail à la brosse est presque supprimé et la couche doit être beaucoup moins délicate ; en outre, la production est bien plus considérable (environ 500 m<sup>2</sup> à l'heure par machine) et le prix de revient beaucoup plus bas qu'avec l'ancien type. Il a l'avantage de diminuer notablement la main-d'œuvre (4 ou 5 hommes par machine au lieu de 8 avec l'ancien type) (fig. 4).

#### Pompes.

Nous avons souvent à pomper l'eau du terrain dans nos fouilles ou l'eau d'égout lors de réparations à ces derniers. La fig. 5 représente un petit groupe moto-pompe transportable, très bien combiné, qui nous rend de grands ser-

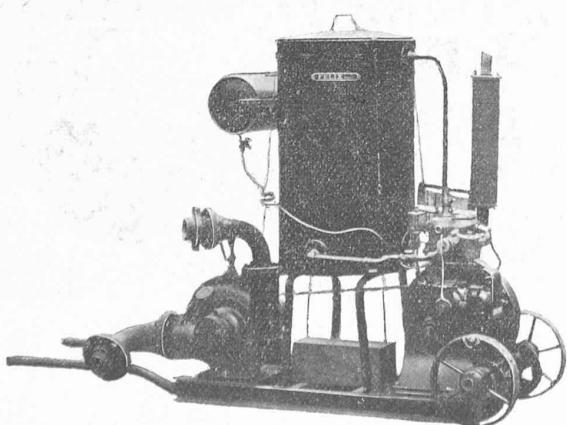


Fig. 5. — Groupe moto-pompe.

vices pour les fouilles ou les égouts peu profonds. Il comprend une pompe centrifuge et un moteur à benzine avec ses réservoirs à benzine et eau de refroidissement ; le tout est monté sur une brouette qui en facilite le transport. Le débit est de 9000 litres à l'heure sous un refoulement moyen.

Nous employons également pour les fouilles peu profondes des *éjecteurs*, actionnés par l'eau sous pression du réseau de la ville, et pour les fouilles profondes une *pompe à levier*, actionnée à la main et disposée de façon à pouvoir être installée au fond des fouilles.

(A suivre).

#### Société fribourgeoise des ingénieurs et des architectes.

Communication de M. Techtermann, ingénieur-agronome, sur l'assainissement des marais de Rohr.

(Séance du 9 février 1916).

Les marais de Rohr sont situés entre Tavel et St-Antoine, à proximité immédiate de la route cantonale qui relie ces deux localités.

La population de cette contrée s'adonne à l'agriculture et à l'élevage du bétail. Le sol est, en général, bon et fertile, mais malheureusement une partie considérable du territoire de la Commune de Tavel est marécageuse.

Le projet d'assainissement ne s'étend d'ailleurs qu'aux marais situés sur cette dernière commune et qui couvrent une surface de 123 ha.

La principale cause de l'excès d'humidité du sol est due à l'imperméabilité du sous-sol, composé de tourbe, marne tourbeuse et argile. Le peu de pente naturelle du terrain favorise, d'autre part, la stagnation des eaux.

Les travaux en cours d'exécution actuellement comprennent la correction et l'abaissement du lit de trois canaux à ciel ouvert déjà existants, ainsi que le drainage des terres humides au moyen de tuyaux en terre cuite.

Un canal principal de 4500 mètres de longueur traversera dans toute son étendue le marais à assainir. Il aura une largeur au fond de 0,60 à 0,80 m. et une profondeur maximum de 3,50 m. Sa pente sera de 1,3 % et les talus auront une inclinaison de 2 : 1.

Les deux canaux secondaires sont celui de Hinter-Thann, commençant au Fragnièresmoos, et celui de Hausmatt, ramaçant les eaux de la contrée de Wiler et de Hohe-Zelg. Le premier a une longueur de 1500 m., le second de 1550 m.

Deux usines hydrauliques possèdent des droits d'eau sur les anciens ruisseaux et leurs prises d'eau devront être reportées en amont, en vue d'éviter une expropriation.

La profondeur relativement grande des canaux à ciel ouvert permettra d'assainir les terrains d'une manière efficace. Les drains pourront être posés à une profondeur moyenne de 1,50 m. Le projet prévoit des drains de 12-30 cm. pour les collecteurs et de 6 cm. pour les canaux secondaires. La distance entre les files de drains est de 18 m. ; la longueur totale des drainages de 74,400 m.

Les travaux sont exécutés en régie sous la direction et la surveillance du Bureau du Génie agricole.

Le devis estimatif s'élève à fr. 196 000.— en chiffres ronds.

Ces terrains humides sont actuellement d'un très faible rapport, l'exécution des ouvrages en cours aura pour effet d'améliorer considérablement leur rendement.

La parole est ensuite donnée à M. Hertling, architecte, pour une communication sur le nouvel Hôpital de la ville de Neuchâtel<sup>1</sup>, qu'il a eu dernièrement l'occasion de visiter avec les membres de la Commission de construction de l'Hospice J. Daler. M. Hertling a fait une description des divers bâtiments faisant partie de cet Hôpital, en a relevé les détails de construction les plus intéressants et a illustré sa communication au moyen de vues photographiques et de croquis. Il conclut en disant les impressions qu'il a ressenties dans la visite de cet établissement qui fait le plus grand honneur aux architectes qui l'ont construit et à la ville de Neuchâtel qui n'a reculé devant aucune dépense pour réaliser une construction répondant aux exigences les plus modernes.

<sup>1</sup> Voir la description de cet Hôpital à la page 185 du *Bulletin technique* de 1915.